

Alain Juppé et la cogestion de retour à la CUB



C'est sans surprise qu'Alain Juppé a été élu Président de la Cub ce vendredi 18 avril, lors du premier conseil de Cub, post élection municipale. Une élection remportée haut la main (92 voix sur 93 exprimés et 105 conseillers communautaires) par le Maire de Bordeaux face Jacques Colombier, candidat Front national. Ont également été élus ce vendredi matin, les 20 vice-présidents qui siégeront au côté d'Alain Juppé. Parmi eux, 13 sont issus du groupe communauté d'avenir et 7 des groupes minoritaires. Un peu avant cette élection les présidents de groupe du Conseil communautaire avaient signé un accord de coopération, fixant les grandes lignes et objectifs de la mandature qui démarre.

Alain Juppé l'avait répété durant la campagne électorale, la cogestion sera de mise à la Communauté Urbaine de Bordeaux, telle qu'elle l'a toujours été depuis la création de la CUB. Un mode de gestion et de gouvernance, que le nouveau Président a déjà piloté de 1995 à 2004, alors qu'il occupait ce siège de Président. Un «accord de coopération» a donc été signé dans ce sens ce vendredi matin entre Alain Juppé, Alain Anziani, Gérard Chausset et Max Guichard, les présidents respectifs des groupes Communauté d'avenir, PS, EELV et PCF.

Au menu de ce texte la déclinaison de 5 grands principes listés par Alain Juppé, et que les groupes signataires s'accordent à respecter dans leur conduite des affaires communautaires. « Un principe d'équité et de solidarité entre communes, le respect de l'identité de chacune des communes, le renforcement de la participation des habitants, et notamment de la concertation sur les documents d'urbanisme, la préservation des équilibres financiers de l'établissement public et le maintien des taux d'imposition et des taxes, sous réserve du contexte national, et enfin, la prise en compte des impératifs du

développement durable et de la transition énergétique.» Un texte qui affirme également quatre grandes priorités pour la CUB, future Métropole : faciliter les transports, maintenir un bassin d'emploi attractif, augmenter l'offre de logement, et maintenir une haute qualité de vie dans l'agglomération. Un accord pour le moins consensuel, puisque deux réunions entre quelques élus des différents groupes auront suffi à sa discussion et à sa rédaction.

Engagés par pragmatisme Pour Alain Anziani, Président du groupe PS, Maire de Mérignac et élu Premier vice président à l'issu du Conseil de CUB, c'est « un accord intéressant et constructif tout à fait compatible avec l'accord de 2008 » même s'il reconnaît, qu'il faudra « faire des choix, tout ne pourra pas être réalisé en six ans ». Il rappelle également que « si Bordeaux est une grande ville, elle n'est pas toute la métropole », et souligne la nécessité de « ne pas oublier que les deux tiers des habitants de la CUB habitent dans les autres communes. » Pour Max Guichard, président du groupe communiste, s'il admet lui aussi que « les cinq grands principes ne lui posent aucun problème, il préfère prévenir : « quand nous rentrerons dans la chair de ces principes, nous serons sans doute une voix un peu dissidente au sein de ce Conseil. Ou peut être pas, il peut y avoir des miracles... » Quant au groupe EELV, présidé par Gérard Chausset, il s'engage « par pragmatisme », soulignant que cet accord « n'est pas un acte naturel ». Si l'accord contient selon lui un certain nombre d'actions et de principes satisfaisants, le groupe a refusé de s'engager sur deux sujets contenus dans le texte : la LGV et les études concernant la réalisation de barreaux autoroutiers, « remake, à l'est, du grand contournement », selon Gérard Chausset. Une signature, partielle de l'accord pour une mandature tout au long de laquelle « il assure que le groupe restera critique mais constructif sur les dossiers. »



Cela dit, le plus critique de tous lors de cette matinée a été Pierre Hurmic, élu vert, qui a décidé de ne pas prendre part au vote sur un traité de cogestion qu'il estime « contestable dans son principe, dans son esprit, dans son contenu ». « C'est, regrette-il, un déni de démocratie par lequel le débat politique est relégué à la simple approbation convenue d'un accord fomenté en coulisses ». Au-delà de la forme, il dénonce sur le contenu même de cet accord, « un consensus mou : on pioche, beaucoup à droite, assez peu à gauche, encore moins chez les écologistes ».

